

CBK

LE CERTIFICAT DE BODY KARATÉ

Le CBK est un certificat fédéral d'enseignement bénévole spécifique pour l'enseignement du karaté au sein d'un club affilié FFKDA.

L'obtention du CBK ne permet pas l'ouverture d'un club affilié à la FFKDA.

OBJECTIFS



- Enseigner le body karaté ;
- Organiser la sécurité des pratiquants lors des séances ;
- Développer la pratique à long terme du body karaté.

VOLUME ET CONTENUS



Le volume total de la formation est de **32 heures**

Travail en préformation	Formation en centre	Stage fédéral en situation
4 heures	24 heures	4 heures

3 UNITÉS DE FORMATION À VALIDER

- UF1 : Enseignement et animation CBK
UF2 : Environnement associatif et fédéral
UF3 : Musique et mouvement

MODALITES D'EVALUATION

- Epreuve orale : un exposé et un entretien concernant l'UF2
- Epreuve pédagogique : une mise en situation pédagogique à partir de la rédaction d'un plan de séance suivie d'un entretien concernant les UF1 et UF3
- 2 Participations : participer à deux stages fédéraux et ou régionaux de Body Karaté dans l'année.

MODALITES D'INSCRIPTION

Contacter le responsable de l'école régionale de formation (coordonnées sur le site de la ligue régionale)

PREREQUIS (à l'entrée du jour de formation)



- Avoir 3 années de licence
- Avoir 18 ans minimum
- Avoir la licence fédérale FFKDA de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

Il n'y a pas de prérequis de grade

PRIX : 200 €